

Christine BOSSE
commissaire enquêtrice pour le projet de
révision du zonage d'assainissement collectif -
HOEDIC

eau.assainissement@auray-quiberon.fr

objet : site 56 036- enquête publique pour le projet de révision du zonage d'assainissement collectif- Hoedic

Affaire suivie par : Camille Blot-Rougeaux

Nos réf. : 18/1716/CBR

Copie : Mairie d'Hoedic, AQTA, AELB

Madame,

Le Conservatoire du littoral est propriétaire du marais du Paluden, commune d'Hoedic. Cette zone humide constitue un milieu fonctionnel (alimentation, reproduction) pour de nombreuses espèces d'oiseaux, dont certaines sont protégées et pour les amphibiens.

En 2017-2018, le Conservatoire aidée financièrement par l'agence de l'eau, a diligenté une étude menée par le bureau d'étude Ouest am', pour déterminer quelles actions peuvent être mises en œuvre pour restaurer le bon fonctionnement écologique du marais dont une dégradation est constatée depuis plusieurs années (modification et densification de la végétation, diminution des zones d'eau libres, etc.)

Contrairement à ce qui est écrit dans le rapport d'enquête publique et dans l'évaluation environnementale, les eaux issues du lagunage ne se déversent pas directement dans l'océan via un fossé mais elles arrivent dans le marais. Effectivement le fossé entre marais et lagunage est souvent à sec.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'étude, également téléchargeable à l'adresse suivante :
<https://CNL.storage.orange-business.com/invitations?share=f5c9ed2f6a367edb0313>

Cette étude a été menée pendant une année en travaillant avec l'Association de Gestion du Fort d'Hoedic et de son Environnement, la commune d'Hoedic et les services de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantiques. Elle montre que le marais présente un caractère eutrophe à hyper-eutrophe, et dans la mesure où des analyses des eaux du lagunage de 2017 classent celles-ci en mauvaise qualité, la question du rôle du lagunage sur cette richesse importante du marais en azote et en phosphore est posée.

La difficulté à mesurer des débits en sortie du lagunage rend l'étude de l'impact du lagunage compliquée. Aussi le travail réalisé par Ouest am' propose des solutions pour mener à bien des suivis et des analyses plus détaillées pour mieux comprendre l'impact de cet équipement sur le fonctionnement du marais.

Dans le mesure où :

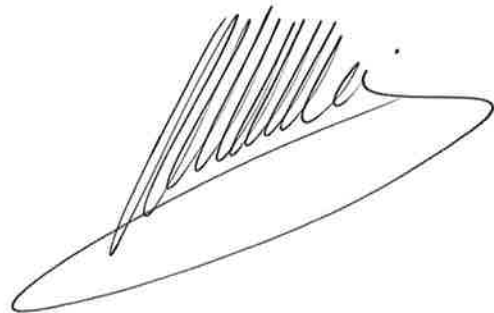
- l'influence du lagunage sur le marais est actuellement mal connue mais où les présomptions d'enrichissement du marais en azote et en phosphore par les eaux du lagunage sont fortes,
- il est indiqué au point 8.2 de l'évaluation environnementale que les calculs théoriques concluent au dépassement des capacités hydrauliques et organiques en période estivale,

le Conservatoire du littoral s'interroge sur les conséquences qu'auraient le raccordement de maisons supplémentaires au lagunage, maintenu dans son fonctionnement actuel.

Camille Blot-Rougeaux, chargée de mission pour le site du Conservatoire du littoral à Hoedic, se tient à votre disposition pour échanger sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Didier OLIVRY
Délégué rivages Bretagne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Olivry', written over a large, light-colored oval shape that serves as a background or underline for the signature.